



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon – 13 septembre 2013 – 12 heures

Formez nous, nous vous soignerons !

Les internes de médecine générale souhaitent être prêts à exercer leur métier dès la sortie de l'Université. Aujourd'hui, l'internat de médecine générale ne permet pas aux futurs professionnels de santé l'acquisition de l'ensemble des compétences nécessaires pour que, tout juste diplômés, ils vivent leur plaque sereinement.

Les solutions sont pourtant facilement identifiables.

Il faut augmenter significativement le nombre d'enseignants dans la discipline, comme la loi HPST¹ le prévoyait déjà. Si les nominations prévues par la loi ont pu paraître ambitieuses, la situation actuelle est tout aussi alarmante qu'intenable.

Cette augmentation d'enseignants passera par une filière universitaire rendue plus attractive. Pour cela, il faut permettre aux internes de médecine générale d'effectuer une année-recherche, les inclure dans des programmes de recherche et créer un statut intermédiaire permettant la transition entre le poste de chef de clinique et celui de maître de conférences.

Sans oublier le contenu !

Un **seul stage** ambulatoire est **obligatoire** au cours de notre internat, soient 6 mois en cabinet sur 3 ans de spécialisation. Comment être bien formé à son métier, prêt à s'installer, sans passer du temps et diversifier les expériences sur le terrain de l'exercice futur ? Il est urgent qu'un 2^e stage ambulatoire devienne obligatoire, et qu'un 3^e, dit de « mise en responsabilité » soit créé.

Les formations hors stage doivent être graduées en fonction de l'avancée dans l'internat et se développer sur des thématiques comme la création et la gestion de cabinet, de maison et pôle de santé pluri professionnel, l'interdisciplinarité, etc.

Aujourd'hui, les internes de médecine générale arrivés au terme de leur diplôme d'études spécialisées (DES) ne disposent pas de toutes les clés pour s'installer. Ce qui n'aide pas à résoudre les problèmes de démographie médicale.

Les internes de médecine générale demandent simplement à être mieux formés au métier qu'ils ont choisi.

Pour le Bureau de l'ISNAR-IMG,
Guillaume POGU, Porte Parole.

Contacts Presse

Julien POIMBOEUF – Président – 06 73 07 53 01 - president@isnar-img.com

Guillaume POGU – Porte Parole – 06 73 07 52 85 - porteparole@isnar-img.com

¹ Loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires